SEN'EAU
Eau du Sénégal

DEMANDE DE BRANCHEMENT EAU

DIRECTION TERRITORIALE	AGENCE/CENTRE

IS PR 01 02 v02

NOM DU PROPRIÉTAIRE..... P.I. N°..... Nature.....
ADRESSE.....Tél.....Port.....
ADRESSE PROFESSIONNELLE ..... Tél Bur.....
LIEU DE BRANCHEMENT .....

RENSEIGNEMENTS DESTINES A LOCALISER L'ADRESSE DU BRANCHEMENT

REF. DU VOISIN ALIMENTE LE PLUS PROCHE .....
SON NUMÉRO DE PRISE / POLICE .....

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Nature : Immeuble ☐ | Villa ☐ | Chantier ☐ | Autres : ☐

USAGE PRINCIPAL :

- Bâtiments à usage d'habitation : ☐
- Bâtiments à usage de bureau : ☐
- Etablissement scolaire : ☐
- Hôtel et hébergement : ☐
- Hôpitaux ou centre de Soins : ☐
- Casernes, Camps et Maraichers : ☐
- Protection incendie : ☐

Nombre de pièces :……
Surface (m2)/Nbre employés (u) :…..……
Nombre d'élèves : ……..
Nombre de chambre :……..
Nombre de lits :……...

CETTE DEMANDE DOIT ETRE VISÉE PAR LA DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT OU A DÉFAUT PAR L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

....., le .....

VISA ET CACHET DE L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE*

*S'il s'agit d'une personne morale, le cachet est obligatoire

DEMANDE DE BRANCHEMENT EAU

Pièces à joindre à la demande de branchement

Une fois la demande visée par l'autorité habilitée (Urbanisme, Commune, Communauté rurale), vous devez fournir les pièces suivantes :

- Branchement Abonnement Ordinaire

Client personne physique

- Formulaire de demande de branchement renseigné et visé par l'autorité administrative (urbanisme, communauté rurale ou commune).
- Photocopie de la carte d'identité (CNI, Passeport, Permis de conduire, Livret militaire, autres).
- Attestation de propriété du domaine à alimenter ou, à défaut, acte de vente ou de cession du délégué ou chef de quartier authentifiée par la mairie, ou attestation délivrée par le maire ou le président de la communauté rurale.
- Si le client est locataire, il doit présenter une autorisation légalisée et signée par le propriétaire.
- Facture du voisin le plus proche.
- Si mandataire, une procuration légalisée et la photocopie de la pièce d'identité du mandataire.

Client personne morale

- Formulaire de demande de branchement renseigné et visé par l'autorité administrative (urbanisme, communauté rurale ou commune).
- Photocopie de la pièce d'identité (CNI, Passeport, Permis de conduire, Livret militaire, autres) du représentant de la société.
- Attestation de propriété du domaine à alimenter ou, à défaut, attestation du délégué ou chef de quartier, ou attestation délivrée par le maire ou le président de la communauté rurale. Si le client est locataire, il doit présenter une autorisation légalisée et signée par le propriétaire.
- Facture du voisin le plus proche.
- Cachet de la société à apporter lors de la signature du contrat d'abonnement.
- Lettre de l'autorité habilitée adressée à la SEN'EAU.
- Registre de commerce et NINEA de la société.

- Branchement Abonnement Social :

- Photocopie légalisée de la pièce d'identité (Carte Nationale d'identité, permis de conduire, passeport, livret militaire)
- Attestation de propriété du domaine à alimenter
- Autorisation légalisée du propriétaire, si vous êtes locataire
- Lettre de la SONES éventuellement.

Attention : Le branchement social est exclusivement destiné à l'usage domestique et aux compteurs de diamètre 15 mm dans des quartiers prédéfinis.